

DONNEZ-NOUS LA CHANCE DE VOUS FAIRE UNE BONNE PREMIERE IMPRESSION.

 Dodge CHRYSLER
 822-2424
 chez JD
 Le client d'abord

LE SOLEIL

POUR VENDRE LOUER ACHETER
 LES ANNONCES CLASSÉES
 647-3311

LUNDI 30 NOVEMBRE 1992

QUEBEC, 96^e ANNÉE, NO 331
44 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON A DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

LA RÉGION

Les conseils de quartier à l'essai à Québec

La ville de Québec expérimentera la formule des conseils de quartier, qui seront toutefois consultatifs, dans Vieux-Limoilou et Saint-Jean-Baptiste en 1993. **B-1**

LE QUÉBEC

Le Téléthon des étoiles amasse 3,2 millions \$

Malgré la récession, le 16^e Téléthon des étoiles a permis d'amasser plus de 3,2 millions \$ pour la recherche sur les maladies infantiles. **A-2**

LE CANADA

Le harcèlement prend de l'ampleur dans l'armée

Le harcèlement envers les femmes s'aggrave dans les Forces armées canadiennes, révèle un rapport du comité consultatif sur les femmes. **A-3**

LE SPORT

Stéphane Fiset admet jouer moins bien

Le gardien des Nordiques reconnaît qu'il a déjà mieux joué mais, dit-il, « c'est assez difficile de bien performer quand on ne joue pas sur une base régulière. » **S-2 et S-3**

LE MONDE

Le président du Venezuela se maintient au pouvoir

En dépit du putsch raté et la violence qui l'a accompagné, faisant plus de 100 morts dans une prison, le président du Venezuela reste en place. **A-7**

SANTÉ PLUS

Sports d'hiver: gare au manque de préparation

Tous ceux qui envisagent de pratiquer des sports cet hiver devraient attacher beaucoup d'importance à la préparation. Surtout les sportifs de 40 ans et plus. **B-8**

L'AUTOMOBILE

L'Eldorado, une Cadillac de haute technologie

Le coupé Touring de l'Eldorado surpasse ses concurrents avec des innovations technologiques qui font le bonheur des clients qui peuvent se les payer. **C-1**

L'ÉDITORIAL

Un coup de balai dans l'auberge libérale

Si plusieurs ministres libéraux ont perdu le feu sacré, le premier ministre Bourassa doit remanier au plus tôt son cabinet s'il veut éviter une défaite électorale. **A-6**

L'INDEX

Annonces classées	C-4 à C-7
Automobile	C-1 à C-3
Arts	B-4 et B-5
Bridge	C-8
Décès	C-7 et C-8
Éditorial	A-6
Horoscope	C-8
Le monde	A-7 et A-8
Où aller à Québec	B-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Santé plus	B-7 et B-8
Une place au Soleil	B-3

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Plutôt nuageux avec quelques averses de neige ce soir. Max.: 2; min.: -3.



Demain: Nuageux avec des périodes ensoleillées. Températures plus froides. Max.: -1; max.: -8.



S-16

Sur les prêts importants et les baux consentis à la société aérienne Canadien cesse de payer



Pompiers et ambulanciers s'affairent autour d'une mère de 42 ans grièvement blessée dans la collision.

Une auto en sens inverse sur le pont Pierre-Laporte

Un mort et deux blessés dans une collision

QUÉBEC — Un accident mortel plutôt inusité et impliquant deux véhicules est survenu vers 9h15, hier matin, dans l'échangeur Laurier et Henri IV au nord du pont Pierre-Laporte.

Mme Gail Allan, de Nepean près d'Ottawa, se dirigeait vers le pont Laporte avec ses deux jeunes enfants lorsque son auto a été violemment frappée par un véhicule qui venait vers eux. Le conducteur, pour une raison qu'on ignore, a enfilé le pont en sens inverse de la circulation normale avant d'arriver à l'échangeur où la collision a eu lieu.

M. Claude Plante, 44 ans, de Thetford Mines, est décédé dans l'accident. Les examens effectués au CHUL, où son décès a été constaté, n'ont pas



Les deux véhicules se sont percutés dans l'échangeur Laurier et Henri IV, au nord du pont Pierre-Laporte.

permis de découvrir des traces d'alcool dans son sang. Les trois membres de la famille Allan ont également été transportés au Centre hospitalier de l'université Laval

(CHUL). Selon les informations que LE SOLEIL a pu obtenir, la mère, âgée de 42 ans, a été grièvement blessée. Elle reposait toujours aux soins intensifs tard hier soir.

Andrew, quatre ans aurait été moins gravement touché mais il a quand même subi des fractures au bras. Quant à Andréa, cinq ans, elle s'en est tirée indemne.

Des promoteurs autrichiens veulent investir 150 millions \$ en Gaspésie

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Un ambitieux projet touristique de 150 millions \$, de conception européenne, pourrait être annoncé en Gaspésie dès juin 1993. Des promoteurs autrichiens commanderont, sous peu, une étude de marché en ce sens.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, le projet, qui consisterait en des investissements majeurs dans le secteur du tourisme de plein air ou d'aventure, créerait pas moins de 800 emplois permanents. « Il s'agit d'un concept d'origine hollandaise qui peut toucher deux ou trois secteurs de la Gaspésie. M. Peter Tomaschitz, conseiller d'un groupe d'investisseurs autrichiens, a d'ailleurs effectué quatre visites dans la région pour examiner la possibilité d'investir dans le secteur touristique », a confié M. Michel Thibault, directeur général

de la Société de développement économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (SDEGIM).

« Une grande partie des investissements est déjà sécurisée. Nous cherchons maintenant à intéresser des investisseurs anglais et japonais possédant, tout comme les autrichiens, une forte expertise des clientèles européennes et asiatiques », a poursuivi M. Thibault.

Le directeur général de la SDEGIM affirme que les promoteurs ont déjà signé des ententes avec des homologues gaspésiens. « Nous sommes rendus au stade de l'élaboration des termes de références pour

la réalisation d'une étude de marché. Si l'étude s'avère concluante, le projet pourrait être annoncé en juin 1993. »

M. Thibault refuse d'identifier les lieux retenus par les promoteurs. « Ce sont des régions reconnues pour leur haut potentiel touristique. La Gaspésie est très riche à ce chapitre. Elle a d'ailleurs soulevé l'intérêt de ce groupe d'investisseurs particulièrement audacieux. »

En mai, Peter Tomaschitz avait survolé le territoire gaspésien. Ses visites subséquentes lui ont permis d'identifier des sites susceptibles d'accueillir ce projet unique en Amérique du Nord. Celui-ci serait complémentaire au concept développé par les promoteurs de Station Grande Nature Chic-Chocs, au sud de Cap-Chat.

M. Thibault affiche un optimisme prudent. « Les conclu-

sions de l'étude de marché seront déterminantes pour les promoteurs. S'ils ont décidé d'investir quelque 400 000 \$ dans cet exercice, c'est qu'ils sont sérieux. Récemment, leur interlocuteur a exprimé le voeu de voir ce projet se concrétiser. »

Opérationnelle depuis avril, la Société de développement économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a le mandat de trouver des projets susceptibles d'être implantés sur son territoire et d'intéresser des investisseurs locaux. En sept mois, la SDEGIM a déjà une réalisation à son actif. Elle a permis les contrats qui sont à l'origine de l'implantation de « Bois Dormant Québec et Ontario », à Gaspé. Deux autres projets, au stade embryonnaire, font l'objet de contacts préliminaires.

CALGARY — PWA, la maison-mère de Canadien, a déclaré hier qu'en vertu d'un nouveau programme de restructuration, elle cesse temporairement ses paiements sur d'importants prêts et baux.

par JIM MORRIS
de la Presse canadienne

Le président de PWA, Rhys Eytton, a expliqué que la compagnie poursuivrait ses opérations comme à l'habitude, et a promis que les paiements aux fournisseurs et aux comptes commerciaux ne seraient pas interrompus.

« Nous sommes convaincus que nos créanciers verront les nombreux avantages de notre plan et la perspective d'une compétitivité accrue », a expliqué M. Eytton. « Nous croyons que notre plan peut réussir et nous tenons à traiter tous nos créanciers équitablement. »

Allan Conway, professeur de gestion à l'Université de Calgary, explique que Canadien, qui perd environ 600 000 \$ par jour, essaie de gagner du temps avec ses créanciers.

« Canadien tente d'obtenir des négociations avec ses créanciers pour définir sa marge d'autofinancement et organiser le paiement futur de ses dettes », précise M. Conway, qui doute que cette décision ait beaucoup d'impact sur les voyageurs.

« Ce que ça signifie, c'est que les banques commenceront une série de négociations avec PWA pour tenter, si possible, de s'entendre sur des arrangements de paiement. »

Don Brownie, directeur du Calgary Transportation Authority, a qualifié la décision de PWA de « dérangeante ».

« Cela signifie qu'ils devront obtenir une sorte de plan de sauvetage de leurs créanciers, en plus des 50 millions \$ que vient de leur accorder le gouvernement fédéral. »

« Je crois personnellement qu'ils sont en train de manquer d'argent comptant. »

M. Eytton avait annoncé la semaine dernière que Canadien devrait « restructurer » ses opérations, n'ayant obtenu qu'un prêt de 50 millions \$ de la part du gouvernement. Canadien a négocié la vente de 25 % de ses actions à American Airlines, une compagnie de Forth Worth, au Texas.

La compagnie aérienne canadienne demandait 190 millions \$ à Ottawa pour survivre jusqu'à la conclusion de la transaction avec American Airlines. La compagnie rivale, Air Canada, a également courtoisé Canadien en vue d'une éventuelle fusion.

Pour compléter la transaction avec AA, qui injecterait 246 millions \$ chez Canadien, la compagnie aérienne canadienne désire obtenir une aide gouvernementale, 140 millions \$ en déductions sur sa feuille de paie et 125 millions \$ en offre publique d'actions.

La participation de Canadien à Gemini, un réseau informatique de réservation de sièges, est une autre question que la compagnie canadienne devra régler avant de conclure une vente à AA. Canadien désire briser son contrat avec Gemini, pour se joindre au système Sabre de American Airlines.

Gemini a pour sa part intenté une poursuite de 1,5 million \$ contre Canadien, qui a riposté en poursuivant à son tour Air Canada. PWA accuse son principal concurrent de vouloir écartier Canadien du marché de l'aviation en réduisant le coût de ses sièges sous le prix du marché.

Bill Farall, de l'Association internationale des Machinistes, qui représente 6000 travailleurs chez Canadien, s'attendait à cette mesure. Qualifiant le plan de restructuration de « très agressif », M. Farall a déclaré qu'il ne s'attendait pas à ce que l'interruption des paiements s'étende aux fournisseurs de Canadien.

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Téléthon récolte 3,2 millions

MONTREAL (PC) — Malgré la récession, le 16e Téléthon des étoiles qui se tenait au cours du week-end à Montréal aura permis d'amasser plus de 3,2 millions\$ pour la recherche sur les maladies infantiles.

Même si l'objectif fixé de 3,5 millions\$ n'avait pas été atteint à la clôture du Téléthon, François Gérin-Lajoie, vice-président du Conseil des clubs de services, l'organisme responsable de l'événement télévisé, était confiant que les deux heures additionnelles accordées au public pour faire connaître leurs dons permettraient d'atteindre l'objectif.

Comme à chaque année, le Téléthon des étoiles aura permis à des milliers de téléspectateurs

d'assister à un spectacle haut de gamme. Une pléiade de vedettes québécoises et internationales y ont prêté leur concours.

La chanteuse Julie Masse, qui en était hier à sa troisième participation à l'événement, a déclaré qu'elle le faisait par amour pour la cause des enfants.

« Je ne suis pas obligée d'être ici. Je le fais par plaisir et j'en retire une grande satisfaction. Si mon passage au petit écran peut inciter les gens à donner généreu-

sement pour la recherche, mon but sera atteint », a déclaré en souriant la chanteuse, quelques minutes seulement avant d'entrer en scène.

Le maître de cérémonie du téléthon, l'animateur vedette Serge Laprade qui co-anima l'événement avec Suzanne Desautels, a pour sa part indiqué « que l'équipe et le public avaient fait tout ce qu'ils avaient pu, compte tenu de la situation économique dans laquelle nous nous trouvons tous ».

Au cours de ses 16 années d'existence, le Téléthon des étoiles aura permis d'amasser plus de 28 millions\$. Ces fonds sont distribués aux trois hôpitaux

québécois qui font de la recherche sur les maladies infantiles, soit l'Hôpital pour enfants de Montréal, l'hôpital Sainte-Justine, également à Montréal, et le Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), à Québec.

Conscient qu'il y a beaucoup de téléthons au Québec et que les causes sont toutes justifiées, M. Gérin-Lajoie a précisé que le Conseil des clubs de services était en train d'élaborer de nouvelles façons de recueillir des fonds.

« Au cours de la prochaine année, on pourra assister à des événements spéciaux, tels que des activités sportives, tirages etc. dont les profits seront versés au Téléthon 1993 », a-t-il expliqué.

La Semaine de réflexion et d'action sur la violence contre les femmes démarre

OTTAWA (PC) - Les parents et amis d'Isabelle Renault, une petite fille de 8 ans témoin en juillet dernier du meurtre de sa mère, étaient là pour témoigner de leur support et de leur sympathie.

La ministre responsable du Statut de la femme, Mary Collins, était là pour rappeler les dures réalités de la violence contre les femmes et pour lancer une campagne d'information qui culminera le 6 décembre, le Jour national de réflexion et d'action sur la violence contre les femmes.

Ce jour a été consacré l'an dernier par le gouvernement afin de se rappeler le meurtre de 14 jeunes femmes tuées à l'École polytechnique de Montréal en 1989, par un homme qui en avait contre les féministes.

Dimanche, environ 50 personnes se sont rendues sur la Colline parlementaire où se tenait un événement bénéfique qui a permis d'amasser près de 1700\$, argent qui sera déposé dans un fonds destiné à Isabelle Renault. Une des participantes à l'événement, Lyne Schulze, est également la fille de Michèle Renault, qui a été battue à mort le 13 juillet à son domicile de Shédiac.

Mary Collins a déclaré à l'assistance que la violence contre les femmes doit être prise plus au sé-

rieux par les hommes comme les femmes.

« C'est seulement lorsque ça arrive à quelqu'un de notre entourage, qui nous est cher, que la question nous frappe vraiment », a déclaré la ministre.

« Ce n'est pas une question qui concerne seulement les femmes ou seulement les hommes. C'est un changement que nous devons faire collectivement, et nous devons y travailler ensemble. »

Elle a ajouté que des changements sociaux s'imposaient à plusieurs niveaux - au gouvernement, dans la loi, dans l'éducation et les médias. Elle a vivement critiqué la violence à la télévision, disant qu'elle « accroissait les prédispositions à la violence » de ceux qui la regardaient.

La ministre a expliqué avoir mis sur pied au début de novembre cinq « Centres d'Excellence », qui se penchaient activement sur la violence contre les femmes, tentant de faire le lien entre les chercheurs et les travailleurs qui sont quotidiennement amenés à faire face à des victimes de violence.



Mme Lyne Schulze et son père, M. Hubert Bourque, participant au lancement de la semaine de réflexion sur la violence faite aux femmes.

L'arrestation du sadique Archambault permet de réouvrir plusieurs dossiers

MONTREAL (PC) - La disparition mystérieuse d'une femme, il y a trois ans, pourrait bien être élucidée par l'analyse d'os découverts lors des recherches qui ont suivi l'arrestation, vendredi, de Serge Archambault, l'auteur de deux autres meurtres très violents.

« Nous devrions être en mesure de déterminer, au cours de la semaine prochaine, si les os découverts sont ceux d'une personne ou d'un animal », a déclaré hier Gérard Carrier, un porte-parole de la police provinciale.

Les recherches ont débuté vendredi, après l'arrestation de Serge Archambault, un voyageur de commerce de 36 ans accusé des meurtres de Rolande Asselin-Beaucage, 47 ans, et de Chantale

Brière, 24 ans.

Près de 50 officiers de police, armés de râtaux et secondés de chiens policiers, ont ratisé le terrain d'un boisé, près de St-Hubert, à la recherche des restes d'une femme disparue de son domicile de Verdun en juin 1989.

Archambault, domicilié à St-Eustache, a été interrogé relativement à la disparition de cette résidente de Verdun mais ne fait présentement face à aucune accusation dans cette affaire.

Les restes retrouvés n'étaient pas clairement identifiables, explique M. Carrier.

« Présentement, nous ne pouvons pas dire d'où viennent ces os », dit-il. « Durant l'enquête, les détectives ont obtenu une information qui leur faisait croire que le corps d'une femme pourrait se trouver ici. »

La police croit que la femme de 30 ans a été enlevée de son domicile et emmenée à Pointe-aux-Trembles pour y être tuée. Son corps a par la suite été abandonné près de St-Hubert.

Gérard Carrier a également confirmé que la police se penchait sur d'autres meurtres non résolus dans le cadre de cette enquête,

mais a nié la rumeur qui voulait que les policiers se préparent à porter d'autres accusations.

« Avec ce type de crimes, il est normal que nous reconsidérions certains dossiers non résolus. Si nous y trouvons des similarités, nous approfondirons l'enquête. »

Il bat sa soeur... aux élections!

Une autre page de la petite histoire de Saint-Lazare de Bellechasse a été tournée hier alors que M. Albert Leblond a défait sa soeur Cécile Laflamme à l'élection partielle visant à combler le siège du conseiller démissionnaire Réjean Godbout.

Seulement 680 des 1000 électeurs inscrits sur la liste électorale se sont prévalus de leur droit de vote. M. Leblond a recueilli 378 voix alors que Mme Laflamme en a obtenu 283.



Les petits frères des Pauvres

Une soixantaine de personnes âgées, seules et démunies ont été reçues au Château Frontenac hier à un banquet pour souligner le 5e anniversaire des petits frères des pauvres de Québec. La présidente d'honneur Mme Juliette Huot, porte-parole de l'organisme depuis 1962, rappelait que « la solitude et la pauvreté sont deux maux dont souffrent de plus en plus nos vieux amis. Les aimer, les protéger, leur assurer une fin de vie heureuse, voilà un engagement de 30 ans que je n'ai pas regretté ». Cette fête a été rendue possible grâce à la générosité de Bell Québec. Le président des petits frères des Pauvres, M. Serge Loiselle, a invité la population à être généreuse durant la campagne de levée de fonds qui a présentement lieu pour les aider dans leur mission. Mme Juliette Huot échange quelques mots avec une invitée, Mlle Marguerite Fiset, 93 ans. À l'arrière-plan, M. Serge Loiselle.

Sélect 42
7-11-13-37-39-41
(complémentaire)
2

mise-tôt
6-14-25-27
EXTRA
640101

6/49
10-19-20-35-38-43
(complémentaire)
48

LA QUOTIDIENNE
tirage du 28 novembre
8-6-3
6-9-8-3



épargnez jusqu'à 33 %

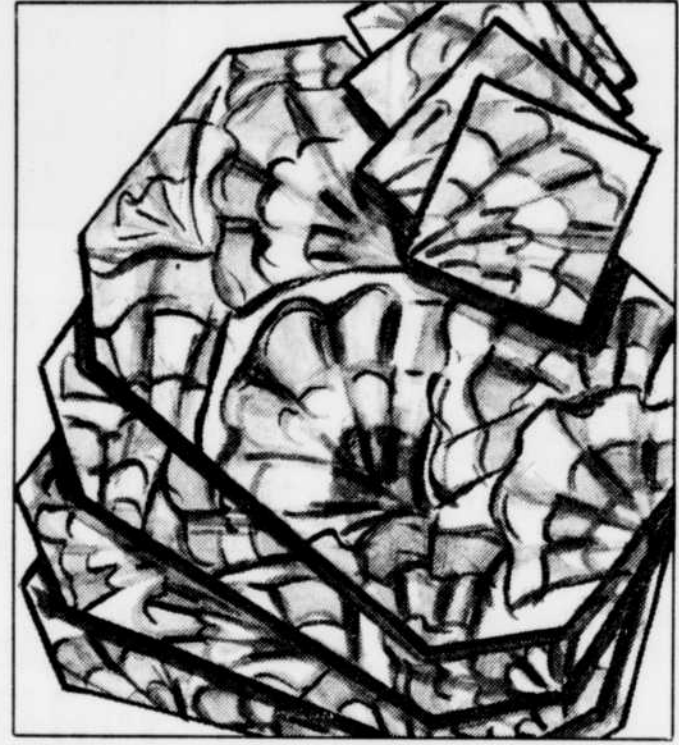


NOS SERVIETTES ŒUVRES D'ART
29.95

format extra-grand rég. jusqu'à 45.00

cette année, offrez un picasso, monet, degas, gauguin, van gogh, tous reproduits sur une douce serviette ratine velours aux couleurs franches. une exclusivité simons!

valeur exceptionnelle



ENSEMBLES NAPPERONS IMPRIMÉS
29.95

rég. 45.00

un cadeau pratique, très apprécié dans la boîte simons! choisissez dans une vaste collection d'imprimés floraux ou modernes, un ensemble comprenant 4 napperons, 4 serviettes.

épargnez jusqu'à 20 %



JÉTÉ EN MOHAIR D'AUSTRALIE
99.95

48 x 72 rég. 125.00

un luxueux cadeau de la lingère! offrez un jeté 60 % mohair, 40 % laine aux doux coloris pastel, si apprécié pour sa douceur, son confort. 36 x 48 / 59.95

MAGASINEZ CE SOIR JUSQU'À 17H30
À COMPTER DE DEMAIN 1^{er} DÉCEMBRE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H30 À 21H00
SAMEDI ET DIMANCHE DE 9H30 À 17H00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL



Trop tard pour sauver le bébé

Un technicien médical, James MacDonald, tente vainement de ranimer un bébé lors d'un incendie survenu samedi dans le quartier Hyde Park à Boston. Le garçon, son frère et sa sœur ont péri lors de cet incendie.

Université Laval Les profs entérinent à 96% leur convention

SAINTE-FOY — C'est dans une proportion de 96,3 % que les professeurs de l'université Laval ont adopté par référendum leur nouvelle convention collective de travail.

LE SOLEIL

Sur environ 1300 membres que compte le Syndicat des professeurs de l'université Laval (SPUL), 561 ont voté pour accepter le projet de modifications de leur convention collective 1990-1993 et leur nouvelle convention collective 1993-1996.

Les professeurs ont accepté une augmentation de salaire de 3 % pour l'année 1992. Ce qui représente, en principe, une baisse de 1,5 % sur l'entente de départ. Par contre un montant représentant 1 % servira à payer les assurances collectives. Rappelons que

les professeurs avaient droit, dès juin 92, à une augmentation de salaire de 4,5 %. Ils ont accepté de surseoir à cette hausse sous réserve d'une entente.

Dans la nouvelle convention collective qui couvre la période de 1993 à 1996, les salaires seront haussés selon l'indexation accordée à l'ensemble de la fonction publique. Au 1er décembre 1993, les salaires des professeurs se situent entre 37 000 \$ et 43 000 \$ pour les assistants professeurs, 46 000 \$ et 72 000 \$ pour les adjoints, 50 000 \$ et 78 000 \$ pour les agrégés et entre 61 000 \$ et 85 000 \$ pour les titulaires.

De plus, chaque professeur bénéficiera d'un montant de 1200 \$ pour couvrir des frais liés à l'enseignement ou à la recherche.

Un point important négocié dans cette convention collective, est que dans la description de tâches des professeurs un lien doit être établi entre l'enseignement et la recherche. Un professeur ne pourra être exclusivement professeur ou chercheur. Ceci met un frein au projet de l'université de créer des instituts de recherche.

Un plan de redressement fait partie de la convention. Chaque unité d'enseignement devra établir un plan de redressement des effectifs féminins. De 17 % actuellement, on veut, dans la mesure du possible et des compétences, que ce pourcentage atteigne 50 %. L'université Laval embauchera 30 professeurs de plus, par année, pour les trois prochaines années. Au minimum, en 1996, il y aura 90 professeurs de plus à l'université Laval.

De son côté, le conseil d'administration de l'université a adopté le projet et la nouvelle convention collective lors de sa séance du 18 novembre. La signature n'est plus maintenant qu'une formalité.

Le harcèlement s'aggrave dans l'armée

OTTAWA — Le harcèlement envers les femmes prend de l'ampleur dans les Forces armées canadiennes, indique un rapport rendu public récemment par le comité consultatif sur les femmes dans les Forces armées canadiennes du ministère de la Défense.

par MICHAEL MACDONALD
de la Presse canadienne

« Le harcèlement, sous plusieurs formes, a été rapporté par des

femmes se trouvant un peu partout dans les Forces armées canadiennes », peut-on lire dans le second rapport du comité. « Les dirigeants non spécialisés et non sensibilisés, les méthodes de sélection, les normes d'entraînement, la force nécessaire à certaines occupations et les normes d'aptitude physique ont créé, dans certains endroits, un climat propice au harcèlement. »

Les sept membres du comité, qui ont interviewé des femmes engagées sur les différentes bases canadiennes et européennes, ont souligné que les Forces mobiles - la division des Forces armées dans laquelle se trouvent les troupes de combat au sol - ont le plus de difficultés à accepter de travailler avec des femmes.

Parmi les 48 recommandations qui se trouvent dans le rapport, le comité suggère que les Forces armées révisent leur politique contre le harcèlement.

Le comité recommande également qu'une ligne téléphonique « privée » soit installée afin de permettre aux femmes de rapporter les cas de harcèlement et d'agression dont elles sont victimes.

Il suggère, de plus, que des programmes éducatifs comprenant vidéos, affiches et brochures soient développés afin de former les dirigeants des Forces armées, de manière à ce qu'ils puissent prévenir le harcèlement.

26 plaintes

La politique contre le harcèlement est entrée en vigueur en 1989, mais le ministère de la Défense n'a pas révélé combien de plaintes ont été portées depuis.

Selon un porte-parole du ministère, 17 cas seraient en train d'être traités.

Depuis 1989, la Commission canadienne des droits de la personne s'est, pour sa part, occupée de 26 plaintes pour harcèlement sexuel.

Le rapport, qui a été rendu public vendredi, indique que les officiers supérieurs n'ont, bien souvent, pas une vision exacte du problème de harcèlement qui sévit dans leur propre unité.

Le rapport souligne le cas de l'officier dirigeant une certaine unité de combat, qui avait refusé de recevoir une formation destinée à prévenir le harcèlement.

Des entrevues faites par la suite avec des hommes et des femmes se trouvant sous ses ordres, ont révélé plus d'exemples de menaces et de harcèlement dans cette unité que dans toutes les autres sur lesquelles le comité s'est penché.

Le rapport note également que les femmes envoyées dans le golfe Persique ont fait aussi bien que leurs collègues de sexe masculin.

Ce qui n'a pas empêché certains dirigeants de refuser les femmes qui se sont portées volontaires pour la guerre du Golfe.

« Elles avaient davantage tendance que les hommes à exprimer leurs craintes, amenant ceux-ci à sortir de leur réserve, et elles avaient une influence civilisatrice durant cette situation extrêmement tendue », indique-t-on dans le rapport, en soulignant que durant le conflit, le harcèlement des femmes avait virtuellement disparu.

Le comité a également révélé que les femmes qui se plaignent d'avoir été harcelées par leurs supérieurs se font mettre à l'index par leurs pairs.

« Sur une petite base, une plainte pour harcèlement sexuel sera discutée dans ses moindres détails et dans tous les mess, la journée même où elle aura été portée », a indiqué une femme interviewée par le comité.

Des exemples

Voici quelques exemples de la manière dont les cas de harcèlement sexuel ont été traités par les Forces armées canadiennes:

■ Patricia Tondreau travaillait à Ottawa en 1989, lorsqu'un de ses superviseurs lui a tapoté les fesses, a émis des commentaires sur la grosseur de ses seins et lui a téléphoné chez elle pour lui demander avec qui elle avait des relations sexuelles.

La jeune femme s'est plainte à trois de ses supérieurs, qui ne se sont pas occupés de son cas. Les Forces armées ont finalement admis qu'elle avait été victime de harcèlement et lui ont offert une compensation de 25 000 \$.

Mais Patricia Tondreau veut recevoir des excuses formelles et savoir ce qui est arrivé à l'homme qui l'a harcelée.

■ En 1991, la caporal Carmen McNamara a été envoyée à la base de Petawawa afin de superviser le travail de 16 conducteurs de camion. Durant son entraînement, son supérieur lui a expliqué... ce que les hommes attendaient de leurs femmes dans la chambre et dans la cuisine.

La plainte que le caporal McNamara a portée en février 1992 a été rejetée par son officier commandant.

Elle a ensuite reçu une lettre de menaces: « Ecoute, espèce de chienne, laisse tomber cette merde sur le harcèlement ou on va s'occuper de toi. On ne plaisante pas. »

En octobre, les Forces armées ont reconnu le bien-fondé de la plainte de Carmen McNamara et l'homme qui l'a harcelée a quitté l'armée.

Laver son linge sale ... devant les visiteurs

QUÉBEC — Quelque 1200 personnes ont visité hier les nouvelles installations du service de buanderie communautaire Partagec, qui traite annuellement 7 millions de kg de linge.

LE SOLEIL

C'était la dernière activité d'une campagne de sensibilisation commencée le 4 novembre par une tournée des établissements de santé dont le thème était « L'affaire est dans le bon sac ».

Depuis 27 ans, Partagec dispense un service de buanderie communautaire. Aujourd'hui 150 employés lavent, trient, réparent, plient et livrent quotidiennement 36 500 kg de linge aux établissements de santé de la région.

Puisque le linge est trié manuellement, il est important pour la santé et la sécurité des employés que l'on ne retrouve pas, comme c'est le cas actuellement, des aiguilles, des bassines, des fourchettes ou des objets personnels. De plus, cette négligence engendre des frais: il y a bien

sûr la perte du matériel mais aussi le bris des instruments.

Que l'on songe à des bonnets jetables en plastique « oubliés » parmi le linge. Lorsque l'on constate les dégâts, on doit procéder au nettoyage des sècheuses avant de les réutiliser et bien sûr relaver le linge.

On espère éliminer ce problème en sensibilisant les travailleurs des établissements de santé sur les conséquences des oublis et des négligences. Il est important de souligner l'impact des gestes posés. En faisant attention, on peut éviter des accidents et des maladies professionnelles.

Partagec est un organisme à but non lucratif surtout connu pour son service de buanderie auprès des établissements de santé de la région. Mais il faut souligner que c'est aussi un centre qui répond aux besoins d'approvisionnement en produits et en services de 135 établissements de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Les gens qui ont visité les locaux de Partagec hier, ont pu constater que la haute technologie était utilisée. Des commen-



C'était journée portes ouvertes à la buanderie Partagec hier. 1200 personnes sont venues visiter les nouvelles installations.

taires comme: « J'aimerais avoir ça chez nous! » étaient entendus. Ce n'est pas surprenant lorsque l'on voit des machines plier et

repasser les draps et des convoyeurs acheminer automatiquement le linge lavé aux sècheuses.

Les visiteurs étaient impressionnés aussi par les deux tunnels de lavage où 80 % du linge souillé est traité.

C'EST LE TEMPS... LIQUIDATION DES GEO 1992

Tout nouveau

COUPÉ 3 PORTES STORM

GeO **SPECIAL** 9 595 \$*
Prix de détail 14 800 \$
*Transport et taxes en sus
*Rabais GM inclus

COUPÉ 3 PORTES METRO

BERLINE 4 PORTES METRO

MARLIN GeO
Chevrolet Oldsmobile inc.
c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec
688-1212

RABAIS TRÈS INTÉRESSANTS!

LA POLITIQUE

McLaughlin ouvre grande la porte du NPD à Elijah Harper

MONTREAL (PC) — La leader du Nouveau Parti démocratique, Audrey McLaughlin, ouvre grande la porte de son parti à Elijah Harper, député démissionnaire à l'Assemblée législative du Manitoba.

« Je lui ai déjà parlé, mais je ne sais pas s'il a l'intention de se présenter lors des prochaines élections générales », a indiqué Mme McLaughlin, hier, à Montréal.

« Evidemment, si M. Harper se présente, je serai heureuse de l'accueillir au sein de notre caucus », a-t-elle dit.

Elijah Harper a indiqué la semaine dernière qu'il quittait son poste de député provincial néo-démocrate mais qu'il pourrait se porter candidat sur la scène fédérale.

Interrogée sur le rôle que pourrait jouer M. Harper au sein de l'équipe néo-démocrate fédérale,

Mme McLaughlin s'est faite prudente. « Il est trop tôt pour le dire parce qu'il y aura d'autres autochtones qui vont se présenter pour nous aux prochaines élections », a-t-elle dit.

« C'est clair que M. Harper a de l'expérience dans les affaires autochtones mais aussi dans d'autres domaines - il a été député au Manitoba pendant longtemps. »

M. Harper a été élu pour la première fois aux élections générales de 1981, puis réélu en 1986, 1988 et 1990. Il a été ministre chargé des Affaires autochtones de 1986 à 1988, dans l'équipe de Howard Pawley.

Quant à savoir si la présence au

sein du NPD de celui qui a participé à l'échec de l'Accord du lac Meech pourrait nuire aux chances de ce parti au Québec, Mme McLaughlin s'est dit optimiste.

« Il y a beaucoup de gens au Québec qui appuient la lutte des autochtones. M. Harper s'est impliqué dans cette lutte, pas seulement dans Meech », a-t-elle expliqué. « Et les Québécois apprécient les gens qui se tiennent debout pour leurs droits. »

M. Harper avait bloqué les procédures entourant l'adoption de l'Accord du lac Meech à l'Assemblée législative du Manitoba, en 1990, parce que l'entente ne comprenait rien pour les autochtones. L'image de cet Indien costaud levant d'une main une plume pour manifester son vote négatif est restée célèbre.

Par ailleurs, une cinquantaine

de femmes ont fondé la Fédération des femmes néo-démocrates du Québec, affiliée au NPD canadien. Leur but ultime: présenter une candidate dans 50 % des comtés du Québec aux prochaines élections générales.

Mme McLaughlin avait tenu à assister à l'événement qui s'inscrit dans le programme d'action positive du parti pour favoriser les candidatures de femmes, d'autochtones, de personnes handicapées et de représentants des minorités visibles.

Des 295 députés à la Chambre des communes, 39 sont des femmes, trois sont autochtones et deux sont de minorités visibles.

Mme McLaughlin a invité les femmes néo-démocrates du Québec à participer à la « révolution » qui permettra de voir plus de femmes à la Chambre des communes.

Claude Morin démasquera les dénonciateurs

MONTREAL (PC) — L'ex-ministre péquiste des Affaires intergouvernementales Claude Morin promet de démasquer dans un ouvrage dont il termine actuellement la rédaction ceux qui, le printemps dernier, ont eu intérêt à rendre publique sa collaboration secrète avec les services de renseignement de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

« J'ai une idée mais j'ai encore quelques vérifications à faire, a-t-il déclaré hier soir dans le cadre d'une entrevue à l'émission « Tête-à-tête » diffusée au réseau de télévision TVA. Ce n'est pas aussi spectaculaire comme complot que certains le voudraient. Mais c'est sordide et j'en parlerai plus tard. »

Invité de son ancienne collègue du cabinet Lévesque pendant quatre ans, l'animatrice Lise Payette, le professeur Morin a réaffirmé qu'il n'avait « rien à se faire pardonner ».

Niant formellement avoir été « recruté par la GRC », l'ex-ministre a soutenu avoir « parlé à des gens pour apprendre des choses qui pouvaient être utiles au Québec », en faisant allusion aux contacts qu'il a entretenus dès 1974 avec un officier de renseignement de la GRC et qu'il a maintenus par la suite lors de son passage au conseil des ministres du premier mandat du Parti québécois, entre 1976 et 1981.

« La nouvelle, c'est que j'ai réussi à aller chercher des choses, a-t-il affirmé. Je n'ai jamais

été représentant de la GRC. »

« Personne ne peut penser que j'ai fait quelque chose pour nuire au Québec. Ça a rapporté des avantages. Je le dirai (dans mon livre). »

M. Morin a en outre indiqué avoir avoué à sa femme, dès le début, la nature particulière de ses relations avec les agents fédéraux, et avoir mis dans la confiance son collègue et ministre de la Justice à l'époque, Me Marc-André Bédard.



Claude Morin

Nouveau sujet de conversation

Qui sera le nouvel ambassadeur du Canada aux États-Unis ?

WASHINGTON — Au cours des dernières semaines, un nouveau sujet de conversation a fait son apparition dans les réceptions fréquentées par les Canadiens à Washington.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Qui donc sera le nouvel ambassadeur du Canada aux États-Unis ?

C'est à la fin d'octobre que l'ambassadeur actuel, M. Derek Burney, a annoncé son départ de Washington.

De source diplomatique canadienne, on a laissé entendre que si le choix des deux derniers ambassadeurs canadiens n'avait pas vraiment créé de surprise, il n'en allait pas nécessairement pas de même cette fois-ci.

Il y avait un certain consensus autour des noms d'Allan Gottlieb et de Derek Burney avant leur nomination. Cette fois-ci, il n'y a pas de nom qui ressort véritablement, a-t-on indiqué de même source.

Plusieurs noms circulent à Washington, certains plus liés à la politique que d'autres.

Clark

En fait, dès l'annonce du départ de M. Burney, le nom du ministre responsable des Affaires constitutionnelles Joe Clark, épuisé après une campagne référendaire difficile, s'est manifesté. Le principal intéressé a cependant rapidement fait savoir qu'un séjour à l'ambassade canadienne à Washington ne faisait pas parti de ses plans.

Depuis, c'est la valse des anciens premiers ministres provinciaux. Il est notamment question de Peter Lougheed, qui a dirigé les destinées de l'Alberta entre 1971 et 1985. D'allégeance conservatrice, l'ancien joueur de football a co-présidé en janvier dernier une conférence constitutionnelle à Calgary.

Les rumeurs mentionnent également deux libéraux, Joe Ghiz, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, et David Peterson, un ancien premier ministre ontarien.

Un nom plus politique encore a fait son apparition sur la liste non-officielle des ambassadeurs potentiels: M. Stanley Hartt, un ancien chef de cabinet du premier

ministre Brian Mulroney.

L'ambassadeur Burney avait lui-même été chef de cabinet du premier ministre avant d'effectuer le saut dans la capitale américaine.

Présentement dans le secteur privé, M. Hartt se fait une spécialité des sauvetages commerciaux. Il a récemment passé 18 mois à remettre à flot la Corporation Campeau, un empire immobilier qui a connu une heure de gloire dans les années 80, mais qui a enregistré une soudaine débauche avec la nouvelle décennie.

Fonction publique

Les noms de membres de la haute fonction publique fédérale circulent également au sein du milieu diplomatique canadien à Washington.

On parle notamment de Donald Campbell, actuellement sous-ministre du Commerce extérieur et sous-secrétaire d'Etat associé aux Affaires extérieures.

Dans le passé, M. Campbell a été sous-ministre adjoint principal pour les États-Unis et coordonnateur de l'accord de libre-échange au ministère des Affaires extérieures.

M. Campbell a également été ambassadeur du Canada en Corée, un poste que l'ambassadeur Burney a occupé dans le passé.

Le nom du sous-ministre de la Défense nationale Robert Fowler est également mentionné. Comme M. Campbell, M. Fowler a une expérience dans le domaine commercial. Il a notamment coordonné la participation du Canada à la série de négociations commerciales multilatérales de Tokyo. Il a également servi à l'ambassade du Canada à Paris et à la mission permanente du Canada aux Nations Unies, à New York.

Les milieux diplomatiques mentionnent un autre haut fonctionnaire versé dans le domaine commercial, l'actuel ambassadeur du Canada au GATT (Accord général des tarifs douaniers et du commerce) à Genève, M. Gerald Shannon.

Un dernier nom a circulé récemment, soit celui de l'ancien ambassadeur du Canada aux Nations unies Yves Fortier. M. Fortier, un ami personnel de M. Mulroney, est retourné à la pratique du droit au cabinet Ogilvy Renault après avoir passé trois ans à New York.

Québec, Le Soleil, lundi 16 novembre 1992

Cahier C / L'AUTOMOBILE / LES ANNONCES CLASSÉES / LES DÉCÈS / LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le CAA-Québec rend publique son étude sur les garanties Nissan en tête pour les garanties 1993.

Les fabricants nord-américains accusent toujours un retard devant la compétition asiatique pour ce qui concerne l'étendue de la protection offerte sur leurs produits.

C'est ce qui se dégage d'une étude sur les garanties de véhicules neufs que le CAA-Québec rend publique aujourd'hui.

C'est le fabricant Nissan qui demeure le leader incontesté pour ce qui est de la couverture offerte par un fabricant de véhicules de grande diffusion: trois ans ou 80 000 kilomètres de garantie totale, et jusqu'à six ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur et les principales composantes.

Les modèles haut de gamme sont, dans certains cas, couverts par une garantie un peu plus complète, mais la norme grâce à

l'effet de la confiance du constructeur en son produit, souligne Robert Darbelnet, président-directeur général du CAA-Québec. De plus, les garanties plus longues évitent l'achat d'une protection prolongée pouvant coûter entre 450 \$ et 1 200 \$ et conséquemment, réduisent les frais de réparation pendant les quatre et cinquième années de vie du véhicule.

Garanties 1993
Le changement le plus quant, cette année, a été par Volkswagen.

presque tout le véhicule pendant cinq ans ou 80 000 kilomètres. Parmi les incongruités qui subsistent encore en matière de garantie, le CAA-Québec relève que l'une des deux versions de garanties disponibles chez Chrysler comporte une couverture de cinq ans ou 100 000 kilomètres pour les modèles de fabrication outre-mer, trois ans ou 60 000 kilomètres pour les véhicules Chrysler de fabrication domestique.

Les différentes sur les véhicules		
Véhicules 1993	Tout le véhicule année / km	Motopropulseur
Acura	3 ans / 60 000	5 ans / 100 000 + P.C.
Audi	4 ans / 100 000	4 ans / 100 000
BMW	4 ans / 80 000	4 ans / 80 000
Chrysler		
Viper	3 ans / 60 000	3 ans / 60 000
Tous les véhicules de fabrication domestique	Choix de 3 ans / 60 000 et / 120 000 et -	3 ans / 60 000 et - 7 ans
Tous les véhicules importés, autos et camions	Choix de 3 ans / 60 000 et -	3 ans / 60 000 et -



C'est fou comme on n'apprend rien de nouveau dans les journaux.

C'est fou comme l'histoire se répète. D'après une étude sur les garanties de véhicules neufs, le CAA-Québec déclare Nissan en tête de liste pour la deuxième année consécutive. Regroupant trente-sept marques d'automobiles et basée sur plus de cent cinquante modèles vendus au pays, cette recherche confirme que nous détenons toujours la meilleure garantie de l'industrie. Pour ceux qui ne le savaient pas encore. Et votre très sympathique concessionnaire Nissan se fera un plaisir de vous le répéter.

Votre très sympathique concessionnaire **NISSAN**

Régime d'aide sociale

André Bourbeau rejette les demandes des femmes

QUÉBEC — Le ministre de la Sécurité du revenu André Bourbeau rejette presque toutes les demandes de révision que forment des groupes de femmes à l'endroit du régime d'aide sociale.

par NORMAN DELISLE
de la Presse canadienne

Dans une entrevue à la Presse Canadienne, M. Bourbeau a soutenu que la plupart des suggestions qui lui ont été faites récemment sont « irrecevables », notamment celles reçues du Regroupement des femmes sans emploi du Nord.

Tout au plus accepte-t-il de se pencher sur une seule de ces suggestions, soit celle qui permettrait aux bénéficiaires de l'aide sociale qui touchent en même temps une pension alimentaire pour des enfants à charge de conserver une partie de cette pension sans voir leur chèque réduit.

« Je continue à réfléchir là-dessus et la décision finale sera prise au début de 1993 », a indiqué M. Bourbeau.

Quant aux cinq autres changements réclamés par le Regroupement des femmes sans emploi et les autres groupes qui l'appuient,

le ministre Bourbeau a opposé un refus non équivoque.

Ces changements réclamés étaient les suivants:

- l'abolition de la pénalité de 89\$ par mois perçue auprès des assistés sociaux qui partagent entre eux un logement;

- l'admissibilité à l'aide sociale des femmes enceintes âgées de moins de 18 ans;

- la réduction de 55 à 45 ans de l'âge auquel les femmes ne sont plus obligées de se soumettre à des mesures d'employabilité;

- le respect des normes minimales de travail pour les assistés sociaux en stage dans les entreprises;

- une redéfinition de la notion de vie maritale qui respecte mieux la vie privée.

Pension alimentaire

Actuellement, lorsqu'une assistée sociale chef de famille monoparentale touche une pension ali-

mentaire de son ex-conjoint, le montant de l'aide sociale qui lui est versée est automatiquement déduit du montant de cette pen-

53% des Canadiens sont d'accord pour passer des tests de drogues illégales à la demande de l'employeur

La majorité des Canadiens, soit 53 %, trouverait tout à fait normal que les employeurs aient le droit de tester leurs employés pour savoir s'ils consomment des drogues illégales.

C'est ce que démontre un sondage Gallup réalisé récemment, entre le 15 et le 19 octobre, auprès d'un millier de répondants. Cependant, 41 % des personnes interrogées s'opposent à ce que les employeurs fassent passer des tests de dépistage à leurs employés alors que 6 % n'ont pas d'opinion.

Les Québécois s'inscrivent dans la bonne moyenne nationale puisque 52 % d'entre eux répondent oui à la question et 29 % non. C'est dans les Prairies que l'on retrouve le plus fort taux de gens

favorables (62 %), suivi de la Colombie-Britannique (55 %).

Fait intéressant à souligner, plus les gens sont instruits moins ils appuient une mesure de ce type. Ceux qui ont un niveau de scolarité du niveau primaire sont d'accord à 73 % mais les gens qui ont un cours universitaire sont contre à 49 % (45 % sont pour).

Par ailleurs, 75 % des répondants considèrent qu'il y a une épidémie de drogues illégales au Canada, un pourcentage de trois points inférieur à la réponse donnée à cette question en 1989.

sion alimentaire.

Le ministre Bourbeau reconnaît que cette mesure n'incite pas les femmes à entreprendre des démarches pour toucher les pensions alimentaires qui leur sont dues.

On pourrait envisager une formule par laquelle une partie des pensions alimentaires, par exemple 40 %, pourrait être conservée sans pénalité par les bénéficiaires de l'aide sociale, a expliqué le ministre.

La décision finale n'est pas encore prise toutefois, a poursuivi M. Bourbeau, car elle aura une répercussion auprès du gouvernement fédéral, qui assume une partie du coût de l'aide sociale versée au Québec.

Mais le ministre Bourbeau rejette chacune des autres modifications mises de l'avant par les groupes de femmes.

M. Bourbeau craint les conséquences que pourrait avoir le fait d'élargir l'accès à l'aide sociale aux jeunes femmes enceintes de moins de 18 ans. « Cela pourrait être une incitation pour

certaines jeunes filles malheureuses dans leur milieu familial de quitter ce milieu prématurément, a-t-il dit. La solution pour une mineure enceinte n'est pas l'aide sociale, mais les maisons spéciales d'accueil qui permettent un meilleur encadrement ».

L'aide sociale est cependant disponible pour toute mère de famille, même si elle est âgée de moins de 18 ans.

M. Bourbeau rejette également l'idée d'abaisser de 55 à 45 ans l'âge où les mesures d'employabilité sont obligatoires pour toucher une pleine prestation d'aide sociale. « Je ne vois pas pourquoi on exercerait de la discrimination contre les femmes entre 45 et 54 ans, comme si elles étaient moins susceptibles de se trouver un emploi qu'un homme du même âge », a dit le ministre.

L'argument des partisans de cette mesure est qu'il est inutile de forcer une femme de 50 ans à compléter son cours secondaire si cette femme a consacré toute son énergie à élever une famille. Une telle mesure n'améliorera pas son employabilité et ne facilitera pas son embauche.



Nancy Betkowsky

Alberta

Nancy Betkowsky remporte le premier tour de scrutin par la marge d'une seule voix

CALGARY (PC) — Par une marge des plus minces, Nancy Betkowsky a remporté samedi le premier tour de scrutin dans la course qui l'oppose à Ralph Klein et à Rick Orman et dont le « prix » est le poste de premier ministre de l'Alberta, à la place de Don Getty.

Mme Betkowsky, qui est actuellement ministre de la Santé, a en effet devancé par une seule voix le ministre de l'Environnement Ralph Klein - que les sondages donnaient gagnant. Le ministre de l'Énergie Rick Orman est arrivé loin derrière, suivi de six autres candidats.

Nancy Betkowsky dispose à présent d'une semaine pour affermir sa position et convaincre les conservateurs albertains qu'elle peut, mieux que quiconque, devenir le nouveau leader du parti au pouvoir depuis 21 ans dans la quatrième province du pays - en terme de superficie.

Etant donné qu'aucun des neuf candidats n'a obtenu plus de la moitié des voix des 52000 délé-

gués, les trois premiers se livreront à une deuxième et dernière ronde électorale, qui aura lieu samedi.

Mme Betkowsky et M. Klein ont obtenu, chacun, 31 % des voix, tandis que M. Orman a dû se contenter de 15 %.

Le suspense a duré jusqu'à la fin du dépouillement des votes et même si Mme Betkowsky a toujours mené la course, elle n'a pu s'empêcher de pousser un soupir de soulagement lorsque le dernier bulletin de vote a concrétisé sa mince avance.

« Je n'ai jamais imaginé, même dans mes pires cauchemars, que je perdrais par une seule voix, a pour sa part avoué M. Klein. Je suis sidéré. »



Ralph Klein

Agée de 43 ans, bilingue, Nancy Betkowsky demeure à Edmonton. Elle a fait son chemin dans le Parti conservateur en commençant comme secrétaire. Elle a obtenu 16393 voix.

Ancien journaliste et maire de Calgary dans les années 80, Ralph Klein est âgé de 50 ans. Il a reçu 16392 votes.

Rick Orman, 44 ans, faisait autrefois partie de l'exécutif d'une compagnie pétrolière. Il a obtenu 7649 voix.

Pour participer à l'élection du nouveau chef du Parti conservateur, il suffit à tout Albertain de payer une cotisation de 5\$.

Le prochain tour de scrutin se fera sur le principe du vote préférentiel: les délégués indiqueront leur premier et leur second choix sur leur bulletin de vote. Si aucun candidat n'obtient une majorité de voix, les deux premiers recevront les voix se trouvant en deuxième position sur les bulletins de vote.

CLIC LA FAÇON D'APPRENDRE L'ANGLAIS

FORMULE Petites équipes de 4 à 6 (élèves de même niveau)	FIN 19 mars 1993
DURÉE 45 heures	BUT Fonctionner en anglais en milieu de travail et en voyage (travail, relations humaines, actualités, récréation)
DÉBUT 11 janvier 1993	COÛT 359 \$ Incluant matériel didactique, taxes, attestation de fin de programme, reçu officiel d'impôt.

N'ATTENDEZ PLUS, IL Y A UN COURS D'ANGLAIS "CLIC" POUR VOUS. TÉLÉPHONEZ-NOUS!

**CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER**
CLIC SAINTE-FOY, 2750, CHEMIN SAINTE-FOY
659-2542
Permis # CP9826

LYNN CHARPENTIER

MONTBLANC
THE ART OF WRITING

Vivez la sensation d'avoir en main un élégant stylo de notre nouvelle collection Montblanc.

Permettez-nous de vous conseiller pour choisir le Montblanc qui vous conviendrait parfaitement.

Le Spécialiste du Stylo

CONFÉRENCE

Dans le cadre des mercredis du CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT PSYCHO-CORPOREL

Dr Réal Choinière
LES ÉMOTIONS ET LE TOUCHER
Comment mieux vivre ses émotions grâce aux principes de la KINESOLOGIE?

Le mardi 1er décembre, 19h30
Hôtel Classique
2815, boul. Laurier, Sainte-Foy
Stationnement gratuit
Coût: 15\$
Réservation: 687-1165
Événement organisé par le CENTRE D'ÉPANOUISSEMENT PSYCHO-CORPOREL

CONFÉRENCES CONJOINTES AVIQU-IVIQU

SUR LA VÉRIFICATION ET L'INFORMATIQUE

Mme Lyne Blouin
Conseillère en développement de systèmes d'information
GESPRO INFORMATIQUE INC.
LES PHASES DE DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME D'INFORMATION

DATE: Les 1er et 2 décembre 1992
ENDROIT: L'Hôtel Québec
3115, boul. Laurier
Sainte-Foy

RENSEIGNEMENTS:
Madame Joséée Charette
646-3197

COÛT DE L'ACTIVITÉ:
Membre: 345\$
Non-membre: 395\$

ACHETER UNE HONDA AILLEURS QUE CHEZ LALLIER CHARLESBOURG SERAIT CARRÉMENT "RIDICULE"

AUJOURD'HUI SEULEMENT

À ces prix-là, ça serait CARRÉMENT "RIDICULE" de laisser passer cette offre!

les plus GROS RABAIS se retrouveront chez LALLIER CHARLESBOURG. Seuls les gens qui achèteront une HONDA de LALLIER CHARLESBOURG pourront bénéficier des INCROYABLES RABAIS sur tous les modèles 92 en inventaire. Des RABAIS comme ceux là, ça n'arrive que chez LALLIER CHARLESBOURG.

lallier CHARLESBOURG
627-1010
4650, 3^{ème} avenue Ouest

Passez vite cherchez votre Honda.

ÉDITORIAL

Un coup de balai à l'auberge

Le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale, M. Jacques Parizeau, s'est moqué à bon droit, jeudi dernier, des piètres résultats obtenus par le gouvernement Bourassa par rapport aux engagements qu'il avait pris en 1985. Les libéraux promettaient alors, il est bon de se le rappeler, de réduire la taille du gouvernement, de réduire le nombre de fonctionnaires et de diminuer le déficit.

Sept ans plus tard, on constate que le niveau des dépenses gouvernementales est demeuré le même, que le déficit a atteint un record de 4,3 milliards \$, que le nombre de fonctionnaires a augmenté de 8 % depuis 1988, que le taux de chômage oscille autour du 13 % et que 700 000 Québécois cherchent un emploi. Difficile de passer davantage à côté de ses objectifs.

Depuis les derniers jours de la campagne référendaire que le chef du gouvernement répétait qu'il passait maintenant à l'économie, la rentrée parlementaire de la semaine dernière nous a fourni un triste spectacle. Un premier ministre qui recommence à faire des pitreries devant les caméras de la télévision et une équipe ministérielle à l'imagination si asséchée qu'elle n'a trouvé rien d'autre qu'une modification en catastrophe de la loi sur les heures d'affaires pour donner l'illusion qu'elle s'active pour stimuler l'économie.

Le gouvernement s'est présenté devant la population sans préparation, sans plan de travail, sans projets à soumettre et à débattre. Plusieurs membres du conseil des ministres ont pris des vacances depuis le référendum mais il est visible que la défaite du OUI n'est pas encore digérée et que le coeur n'y est pas. Les esprits sont chagrins.

Il est bien clair qu'il n'y a rien à attendre de ce gouvernement pour les trois prochaines semaines de travaux parlementaires avant l'ajournement de Noël et qu'il faudra patienter jusqu'en mars avant de voir un peu d'action.

Le laborieux exercice de préparation du budget 1993 devra être fait avec beaucoup de sérieux. Les beaux discours sur la diminution des dépenses publiques et la réduction de la taille de l'appareil de l'Etat n'ont pas été suivis de gestes concrets pour y parvenir, faute de courage politique.

Les membres du gouvernement devraient comprendre qu'il en va cette fois de leur survie électorale. Aucun gouvernement au Québec depuis 1960 n'a réussi à obtenir un troisième mandat consécutif. Les libéraux de Robert Bourassa sont bien partis pour perpétuer cette tradition.

Depuis leur mi-mandat, s'ajoutent les sondages les plaçant en arrière du Parti québécois. Il leur faut donner un dramatique et spectaculaire coup de barre dans leur façon de gouverner et d'administrer pour penser combler cet écart avant les prochaines élections.

On peut être sceptique sur les véritables leviers dont disposent les gouvernements pour relancer une économie malade. Mais ils n'ont pas d'excuses pour ne pas faire du ménage dans leur propre auberge.

M. Bourassa devrait aussi devancer le remaniement ministériel qu'il réserve pour six mois avant la tenue des élections générales afin d'éviter une kyrielle d'élections complémentaires. Ce serait une bonne façon de stimuler la créativité au sein de son équipe.

Un certain nombre de ministres ne seront pas de la prochaine bataille électorale, dit-il depuis plusieurs semaines. S'ils n'ont plus le feu sacré, s'ils ne sont plus animés par cette passion particulière qui amène des élus à se donner corps et âme au service de leurs concitoyens, il serait opportun de leur confier au plus tôt des responsabilités moindres.

J.-JACQUES SAMSON

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Editeur adjoint et rédacteur en chef:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Editeur:

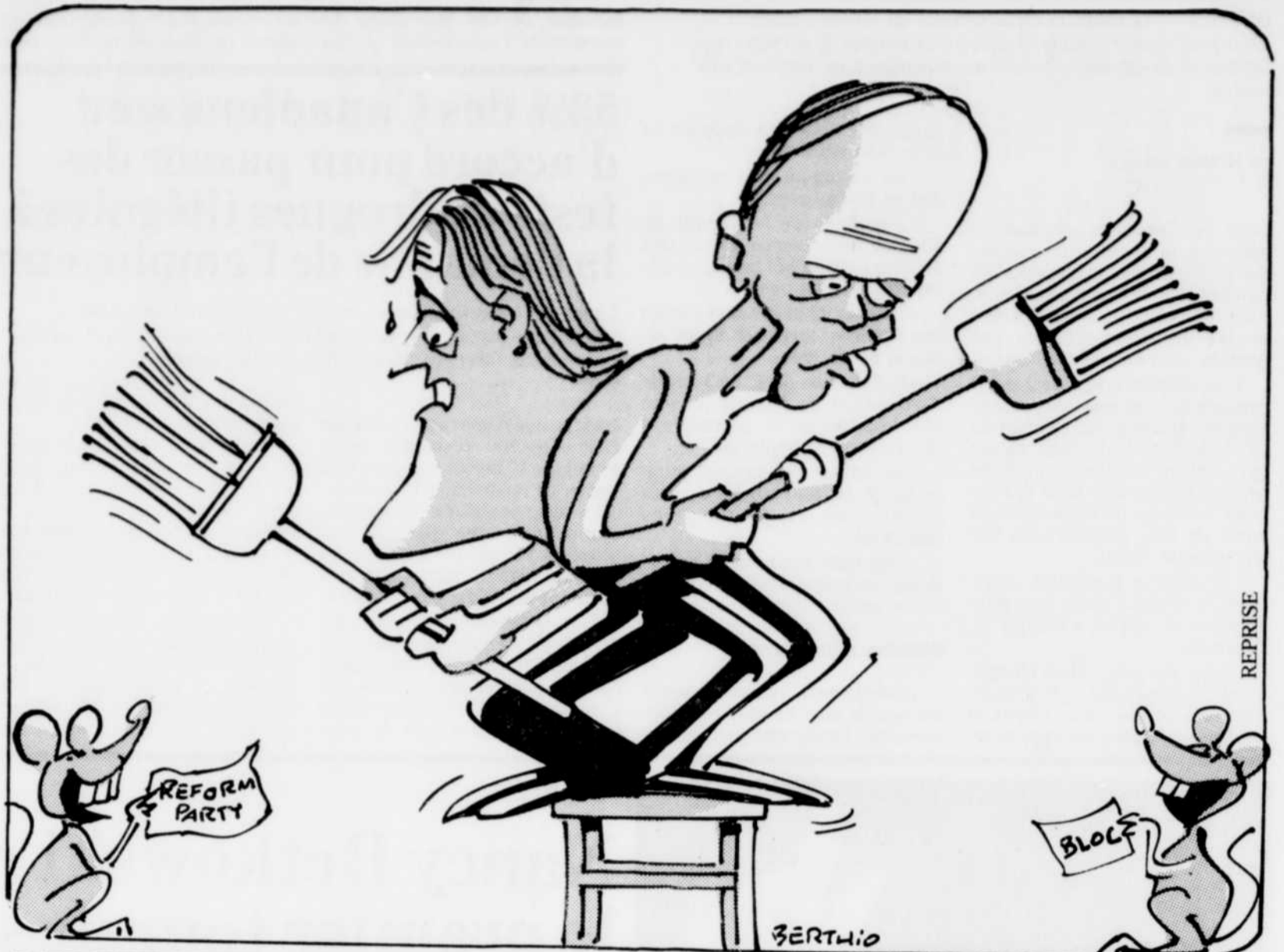
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET



Qui en veut à l'éducation physique ?

Deux grands pans de la formation collégiale attirent l'attention depuis que siège la commission parlementaire sur les cégeps : l'éducation physique et la philosophie. Peut-être en est-il ainsi non parce que l'on entretient des griefs plus virulents face à ces deux matières, mais parce qu'elles sont, d'entrée de jeu, menacées de « coupures » précises.

Jetons, cette fois-ci, un regard sur l'éducation physique. Première et persistante impression celle d'un immense malentendu. En effet, la grande majorité de ceux et celles qui se sont portés à la défense de l'éducation physique, et cela veut dire beaucoup de monde, argumentent comme s'il leur fallait réhabiliter le corps devant l'opinion publique, nous sensibiliser à la contribution que l'éducation physique apporte à l'économie nationale ou encore nous convaincre qu'on peut être à la fois un éducateur physique et un authentique éducateur. Tout cela, que je sache, n'avait pourtant pas été nié par qui ce soit.

Notre époque, malgré son conformisme, a suffisamment progressé dans ses analyses du comportement humain pour entrevoir l'unité de la personne et les constantes et profondes interrelations du mental et du corporel, des convictions et des comportements. Elle sait que bien des ulcères commencent dans la tête et que la relaxation engage tout l'être.

Notre temps est si souvent confronté à ces « maladies du tertiaire » que sont le stress et burn-out qu'il ne fait plus abstraction de l'équilibre physique dans le renflouement de la personne. Cela, je veux bien qu'on le rappelle; je suis étonné qu'autant de spécialistes de l'éducation physi-

Laurent

LAPLANTE



que traitent l'opinion publique comme si nous en étions encore à l'époque où l'on établissait entre le corps et l'âme le même parallèle qu'entre le cavalier et sa monture.

Je suis d'ailleurs surpris d'entendre et de lire aussi souvent dans les textes qui défendent les mérites de l'éducation physique la fameuse et vêtue référence à « un esprit sain dans un corps sain ». Ceux et celles qui chantent les mérites de l'éducation physique pourraient, en effet, moderniser leur citation et évoquer plutôt « un esprit sain par un corps sain », ce qui serait moins « romain », mais plus juste.

Autre sujet d'étonnement : l'immense colère suscitée par la référence de la ministre Robillard au cours de « pêche à la mouche 101 ». Certes, le propos de madame Robillard n'était pas exempt de démagogie et il était légitime de faire savoir que ce cours n'était pas partout disponible.

Cela dit, un fait demeure, qu'on a trop peu expliqué : l'enseignement de l'éducation physique est aujourd'hui éclaté, fragmenté, atomisé en d'innombrables cours, dont celui-là. On peut y voir une belle preuve de créativité ou d'adaptation du cégep à sa réalité régionale. Mais on doit aussi s'interroger sur l'utilité sociale d'une telle évolution.

Le risque est grand, en tout cas, lors-

que les options se multiplient au gré des individus, que s'affaiblit et disparaît la notion de programme, que la spécialisation impose ses moeurs et que l'activité sportive évince l'éducation physique. A une allusion quelque peu démagogique, les professeurs d'éducation physique ont répondu en passant eux aussi à côté du problème.

Le débat essentiel demeure pourtant, dans mon esprit, celui de l'obligation. On n'a pas à me démontrer, en effet, les bienfaits de l'éducation physique, car j'en suis intimement convaincu. On n'a pas à m'enterrer sous des brassées de citations et de savantes élocubrations; je ne doute en rien de la compétence de ceux et celles qui se dévouent dans ce secteur. Mais ces démonstrations ne me convainquent nullement que l'ordre collégial d'enseignement et de formation d'aujourd'hui doive maintenir l'éducation physique parmi ses cours communs obligatoires.

On pourrait, tous l'admettront, dresser une longue liste de savoirs, d'habiletés et de comportements dont tout humain devrait faire l'apprentissage. Cette liste comprendrait ce qui fait tragiquement défaut à notre société, d'importants éléments de formation physique : musique, peinture, sculpture...

On insisterait aussi, j'imagine, sur l'urgence de rendre tout le monde capable de décoder le monde audio-visuel dans lequel nous baignons et pour lequel nous sommes si mal préparés. On trouverait aussi... D'où la question : parce qu'une formation est souhaitable et même indispensable, doit-elle être imposée à des cégépiens qui ne sont plus les adolescents du rapport Parent ?

Votre Opinion

La santé des jeunes

Lettre à la Fédération des colléges

Certains organismes comme le vôtre ont soulevé devant la Commission parlementaire sur la réforme de l'enseignement collégial, des inquiétudes et ont fait des constations accompagnées de recommandations sur des manques à combler.

Parmi ceux-ci, vous avez oublié de mentionner que beaucoup d'étudiants terminent leurs études collégiales et éprouvent des difficultés dans l'acquisition de bonnes habitudes de vie et de là, ils vont possiblement coûter plus cher à l'Etat dans les soins de santé.

Vous préconisez la nécessité de réaliser les meilleures performances parmi les pays industrialisés! Mais, vous ne parlez pas de la nécessité d'augmenter les heures consacrées à l'acquisition de valeurs durables et importantes dans notre société actuelle, soit la qualité de vie, la prise en charge des individus quant à leurs habitudes de vie. Ce qui occasionnerait un impact économique sur le plan des soins à la santé.

Faut-il sacrifier la qualité de vie de nos étudiants dans les cé-

geps? Nos enfants devront-ils vivre dans des colléges où un seul aspect de leur personne est développé (le savoir) et où la qualité de vie est absente?

Faut-il laisser de côté la prévention sur le plan de la santé? Faut-il valoriser l'aspect intellectuel au détriment d'une qualité de vie ou encore d'un développement intégral de la personne (social, émotif, physique...)?

Avez-vous oublié que les cégépiens et les cégépiennes ont 17-18 ans et non 25-26 ans et qu'ils ont besoin de temps de détente, qu'ils ont besoin d'apprendre à vivre avec une certaine qualité de vie et en fonction d'un mieux-être et d'une bonne santé?

Vous voulez enlever les cours obligatoires en éducation physique. Pourquoi?

C'est complètement illogique et ça ne fait pas sérieux du tout pour des directeurs généraux de maison d'éducation. C'est faire un recul de 50 ans.

C'est vrai que, comme le mentionne la Chambre de commerce du Québec dans son mémoire: « Plus que jamais, nos jeunes doivent se donner les outils nécessaires pour apprendre à apprendre et se rendre capables de cheminer tout au long de leur vie » non seulement sur le plan

de leur production dans leur emploi, mais aussi particulièrement quant à leur qualité de vie.

Pour cela, faut-il enlever les cours d'éducation physique obligatoires qui ont grandement évolué depuis 25 ans (on n'a qu'à regarder les objectifs ministériels de l'éducation physique au collégial)?

Vous voulez faire disparaître ces cours qui sont actuellement nettement insuffisants, qui aident les étudiants (es) dans leur développement et qui leur permettent:

- des moments de détente pour pallier au stress de leur horaire chargé d'études et de travail.

- des périodes où l'étudiant(e) apprend non seulement à être en santé mais surtout à prendre soin de lui-même.

- des sessions d'apprentissage et de développement d'habitudes de vie en fonction d'un mieux-être et de la santé (condition physique, loisirs, relaxation, alimentation).

Pourquoi enlever à l'étudiant (dont les colléges doivent répondre aux besoins) des cours qui lui sont d'une grande utilité et où sont faites des interventions axées sur leur développement intégral?

Pourquoi tout en augmentant les périodes consacrées à la qualité de vie et à l'acquisition de bonnes habitudes de vie, ne pas accroître le nombre de jours du calendrier scolaire afin de combler les autres lacunes?

Croyez-vous qu'un employeur va préférer un employé dont la condition physique et la santé sont chancelantes ou un employé qui sait se prendre en main quant à sa qualité de vie? Lequel croyez-vous rapportera le plus au gouvernement du Québec et à l'employeur?

Jacques Emond
Rivière-du-Loup

L'éthique

Enfin l'autopsie des cégeps est arrivée. Pendant que les discours non illégitime sur la formation de la main-d'oeuvre, nombre d'alternatives de réformes proposées convergent vers une finalité économique de l'éducation.

Une certitude à cela, on ne doit pas pour autant banaliser la rentabilité sociale de l'éducation collégiale. Forcément, il serait temps de replacer l'échelle des priorités d'apprentissage dans une perspective d'ouverture sur

le monde permettant ainsi à l'étudiant de se familiariser avec les rouages de la société et d'édifier une réflexion, une perspective sur l'univers extérieur et un désir de compréhension sur ce même univers.

Au lieu des cours d'éducation physique obligatoires, ne serait-il pas plus censé d'adopter des cours de sociologie, de l'état socio-politique de la planète de même qu'un cours sur l'environnement.

L'éthique des responsabilités et l'urgence de temps n'auront-elles jamais la parole? Les cours obligatoires devraient considérer l'élément de critique sociale et permettre à l'étudiant de mieux saisir sa position évolutive de citoyen.

Ce cours serait un lieu de responsabilisation, bref, connecter l'étudiant à l'univers politique, social et culturel du monde contemporain. Le cégep doit fondamentalement offrir à l'étudiant l'occasion (peut-être la seule) d'émanciper sa pensée sur l'axe des solidarités internationales et d'un humanisme perpétuellement renouvelé.

L'économie et l'entrepreneuriat n'ont un sens que s'ils servent l'épanouissement sociale d'une société.

Benjamin Le Bel
Rivière-du-Loup

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LE MONDE



Une émeute de prisonniers pendant le putsch fait 100 victimes

Venezuela: le président ne démord pas

CARACAS (Reuter) - Le président Carlos Andres Perez a réaffirmé hier qu'il irait au

bout de son mandat malgré la tentative de coup d'Etat de vendredi qui a fait au moins 170

morts, des civils pour la plupart.

« Il n'est absolument pas question de réduire le mandat présidentiel ou que le président démissionne, ce qui ne ferait que précipiter le chaos et la tragédie au Venezuela », a déclaré le président au cours d'une allocution télévisée.

Dario Jimenez, a déclaré lors d'une conférence de presse qu'en dépit du nombre important d'insurgés, l'armée avait dans sa majorité respecté la Constitution.

le ministre des Affaires étrangères Fernando Ochoa Antich.

Parmi les 170 victimes figurent au moins 100 prisonniers qui ont été tués lors d'une émeute dans la prison de Catia, à Caracas, qui a débuté vendredi pendant la tentative de coup d'Etat, a annoncé hier le gouverneur fédéral Antonio Ledezma, pour se poursuivre jusqu'à hier matin.

Le gouvernement a demandé à Lima l'extradition du général d'aviation Francisco Efrain Vizconti, qui s'est enfui au Pérou avec un groupe de 92 militaires, a déclaré

Carlos Andres Perez, dont le mandat expire en février 1994, a reconnu avoir commis des erreurs depuis son entrée en fonction en février 1989, mais il a estimé que celles-ci ne justifiaient pas la violence de l'insurrection.

Un calme précaire régnait dimanche dans la capitale au lendemain de l'écrasement des dernières poches de résistance rebelles. La majorité des commerçants, craignant de nouveaux pillages, n'ont pas rouvert leurs magasins, mais les habitants ont commencé à reprendre le cours normal de leurs activités.

Le ministre de la Défense a de son côté menacé d'un jugement sommaire les quelque 1300 militaires putschistes arrêtés. Ivan



Ces deux femmes pleurent un époux, tué pendant l'émeute de la prison de Catia, à Caracas.

L'IRA a tenté de tuer Diana et Charles en 1983

LONDRES (Reuter) - L'IRA a préparé un attentat contre le prince Charles et son épouse la princesse Diana en 1983 dans un théâtre de Londres, mais l'homme qui devait poser la bombe était un informateur de la police et l'opération a échoué, écrit hier le Sunday Times.

Le journal tient l'information d'un militant de l'IRA, Sean O'Callaghan, interviewé dans une prison proche de Belfast où il purge deux peines d'emprisonnement à perpétuité pour des meurtres commis en 1974.

De sources proches des services de sécurité, on rapporte que Sean O'Callaghan travaillait pour le MI5, les services de contre-espionnage britanniques, à titre d'informateur.

Selon le journal, on a confirmé de mêmes sources l'existence de ce complot.

Le couple princier s'était rendu au Dominion Theatre le 20 juillet 1983 pour assister à un spectacle destiné à recueillir des fonds pour des associations caritatives. Les services de sécurité ont feint de rechercher Sean O'Callaghan à travers tout le pays, ce qui a permis de faire échouer le complot.

Prétendre que la nouvelle Subaru Legacy 1993 n'est qu'une voiture ordinaire serait comme dire que Silken Laumann n'est qu'une rameuse ordinaire.



Legacy Turbo 1993

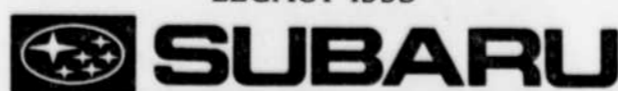
Son histoire a fait le tour du monde. Après avoir été gravement blessée à une jambe, Silken s'est miraculeusement rétablie et a remporté une médaille pour le Canada aux Jeux de Barcelone. Avec pareille personnalité, il n'est pas étonnant de la voir conduire une Subaru Legacy.

La durabilité des Subaru, en effet, est devenue légendaire. Fait révélateur : 93 % de toutes les Subaru immatriculées ces dix dernières années sont toujours

sur la route.* Leur enviable réputation prend encore de l'ampleur. La sensationnelle Subaru Legacy 1993, par exemple, a de quoi vous combler : moteur de 130 H.P. à arbre à cames en tête, coussin gonflable pour le conducteur et plusieurs options de sécurité comme la traction intégrale et un système unique de freinage antiblocage à quatre canaux.

Avec la maîtrise remarquable que tout cela procure, une chose est certaine : Silken Laumann ira loin.

LEGACY 1993



*Selon une étude de immatriculations de R.L. Polk & Co., en date de juillet 1991.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
83454257
Simon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LESOLEIL**

CLUB Multi points

CONFÉRENCES CONJOINTES AVIQU-IVIQ SUR LA VÉRIFICATION ET L'INFORMATIQUE

Mme Isabelle Gagnon
Conseillère en développement de systèmes d'information
GESPRO INFORMATIQUE INC.
LES PHASES DE DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME D'INFORMATION
DATE: Les 1er et 2 décembre 1992
ENDROIT: L'Hôtel Québec
3115, boul. Laurier
Sainte-Foy

RENSEIGNEMENTS:
Madame José Charette
646-3197

COÛT DE L'ACTIVITÉ:
Membre: 345 \$
Non-membre: 395 \$



Les habitants musulmans de la ville assiégée de Srebrenica saluent le départ du convoi d'aide des Nations unies, hier.

Selon un rapport de l'ONU

Les Casques bleus seraient bientôt moins impartiaux

NEW YORK (AFP) - Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a dressé un tableau plutôt sombre de la situation en Bosnie-Herzégovine et en Croatie, et affirmé que les casques bleus pourraient, dans certains cas, se départir de leur impartialité, dans un rapport publié ce week-end à New York.

Tout en se prononçant contre une révision des règles actuelles d'engagement, qui permettent aux troupes de l'ONU d'utiliser la force si elles sont empêchées par des personnes armées de remplir leur mandat, M. Boutros-Ghali a laissé entendre que les choses pourraient changer dans certaines situations.

Dans leur tâche de protection des convois (humanitaires), les soldats des Nations pourraient aller au-delà du mode habituel d'impartialité entre deux parties à un conflit qui ont toutes deux accepté le rôle (de maintien de la paix) des Nations unies. Ils pourraient eux-mêmes devenir une partie à un conflit, avec quiconque essaie de bloquer, de voler ou de détruire le convoi qu'ils protègent, écrit-il.

Le secrétaire général de l'ONU affirme qu'il suit attentivement cet aspect des choses et qu'il tiendra le Conseil de sécurité pleinement informé de l'évolution de la situation.

Dans ce nouveau rapport sur les activités de la Force de Protection des Nations unies (FORPRONU) dans l'ex-Yougoslavie, M. Boutros-Ghali dénonce violemment les autorités de la ville de Knin (Croatie) qui se livrent, selon lui, à des actions militaires provocatrices et créent ou perpétuent le désordre.

Knin est le chef-lieu d'une enclave serbe sécessionniste en Croatie, proclamée unilatéralement République serbe de Krajina.

Selon M. Boutros-Ghali, le refus des autorités de Knin d'accepter, d'une part la démilitarisation des zones protégées par les Nations unies, d'autre part le retour des réfugiés et des personnes déplacées, mine deux des principes fondamentaux du plan de maintien de la paix de l'ONU.

Si rien n'est entrepris rapidement, l'ONU risque de se retrouver dans la même situation qu'au Sud-Liban, avertit le secrétaire général.

Le Conseil de sécurité doit faire un choix difficile, entre le retrait de l'opération, avec le risque d'une reprise des hostilités, ou son maintien, étant entendu que l'engagement des Nations unies est important et cher, qu'on ne sait pas combien de temps le mandat va durer et s'il pourra finalement être appliqué.

La situation en Bosnie-Herzégovine est également inquiétante, poursuit M. Boutros-Ghali.

Les résolutions du Conseil de sécurité appelant à un retrait des forces étrangères n'ont pas été suivies d'effet, avec une armée croate qui serait fortement engagée dans la République, en particulier en Herzégovine et dans la

Israël négocierait l'existence d'une entité palestinienne

TEL AVIV (AFP) - Le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin n'a pas exclu hier de négocier avec l'OLP le statut définitif de la Cisjordanie et de la bande de Gaza occupées qui pourraient devenir une « entité palestinienne ».

« Pourquoi nous ne négocions pas avec l'OLP? Parce qu'à ce stade, les négociations bilatérales portent sur l'accord intérimaire et nous nous adressons aux Palestiniens des territoires » occupés, a-t-il déclaré lors d'une réunion à Tel Aviv avec les rédacteurs en chef israéliens.

Dans le passé, tous les Premiers ministres israéliens, appartenant au Likoud (droite nationaliste) ou au parti travailliste, avaient affirmé qu'ils ne discuteraient « jamais » avec la centrale palestinienne considérée comme « une organisation terroriste et ennemie irréductible d'Israël ».

Depuis une semaine, le Premier ministre israélien a modifié son discours à l'égard de l'OLP, en faisant de plus en plus la distinction entre la centrale palestinienne et son chef Yasser Arafat, cible de toutes ses critiques.

Arafat constitue un obstacle à la paix contrairement à d'autres Palestiniens des territoires (occupés) ou de Tunis (siège de l'OLP), a-t-il dit hier.

La veille devant les militants de son parti, il s'en était déjà pris au

chef de l'OLP: « quand il y aura l'autonomie dans les territoires et que des élections démocratiques auront permis la désignation de représentants palestiniens, Arafat

sait parfaitement que sa position politique sera atteinte. Aussi a-t-il un intérêt personnel à faire échouer le processus de paix », a-t-il dit.

Demain, le gouvernement va présenter en première lecture au Parlement une loi abrogeant l'interdiction de tout contact entre Israéliens et l'OLP.

SES FREINS ABS PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE. ET SON NOUVEAU TAUX VA VOUS SAUVER DE L'ARGENT.

599\$ par mois

LEGEND BERLINE LS 1992

Intérieur en cuir, coussins gonflables des deux côtés à l'avant.



Basé sur une location de 48 mois/96 000 km. Excédent de 0,06€ le kilomètre. Valeur résiduelle garantie par Acurabail. Transport et préparation inclus. Taxes et immatriculation en sus. Comptant de 3000\$. Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Cette offre expire le 30 décembre 92 ou jusqu'à épuisement des stocks.

ACURA BAIL



ACURA DE LEVY

164, Kennedy
Lévis 835-1311

DIS-MOI CE QUE TU CHERCHES...

“Des amours de cadeaux!”

Ouvert tous les soirs

À GAGNER
10 PRIX DE
1000 \$ CHACUN
EN CHEQUES-CADEAUX DE PLACE LAURIER

Coupons de participation disponibles avec tout achat chez les marchands de Place Laurier.

Consultez LA REVUE de Place Laurier pour des idées-cadeaux et des coupons-rabais.



PLACE LAURIER
PLACE AUX IDÉES

ILLIMITÉES

Règlements officiels disponibles au kiosque d'information de Place Laurier. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
29112137
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**
CLUB Multi points

LA BAIE, SPORTS EXPERTS, SEARS, TOYS 'R' US, WISE, ZELLERS ET PLUS DE 350 BOUTIQUES ET RESTAURANTS DONT LA HALTE-BOUFFE.